

Analyse de la candidature de l'Université de Strasbourg à l'Opération Campus

Le 6 février 2008, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, a dévoilé les grandes lignes de l'opération campus qui sous couvert de privatisation devrait permettre la rénovation de seulement dix campus universitaires français.

Aujourd'hui, l'état de l'immobilier de la plupart des universités nécessite une rénovation urgente de nombreux locaux afin de permettre aux étudiants d'y étudier en sécurité. Ce constat le gouvernement veut nous faire croire qu'il en a pris conscience, or les fonds de l'opération campus ne sont destinés qu'à 10 projets destinés à devenir des pôles d'excellence. Parmi les critères de sélection à l'opération, l'urgence de la situation immobilière ne constitue qu'un facteur parmi d'autres alors que de l'avis de la plupart des étudiants il s'agit du critère le plus important : pour étudier à l'université, il faut des locaux aux normes, cela va de soit.

Ainsi au mois de mai, parmi les six premiers projets sélectionnés à l'opération campus se trouvent la future Université de Strasbourg qui réunira les trois Universités actuelles strasbourgeoises : analyse des applications de l'opération campus sur une Université vouée à la privatisation.

I. 433 millions d'euros pour l'Université de Strasbourg et 0 euro pour les facs en ruine !

1. Privatiser les services publics pour développer des facs d'élite

L'argent de l'opération campus destinée aux futurs dix pôles d'excellence ne vient pas d'un cadeau du gouvernement mais ce dernier a préféré vendre 2,5% du capital d'Electricité de France (EDF) que l'Etat détenait pour récolter des fonds ensuite placer en bourse. C'est l'argent des intérêts placés en bourse qui doit servir à financer le plan campus. Il s'agit donc bien d'une étape supplémentaire dans la privatisation d'EDF pour financer un autre secteur public, celui de l'Enseignement supérieur. A quand la privatisation des hôpitaux pour financer les Palais de Justice ?

Avec ce mode de financement, le gouvernement entendait retirer 5 milliards d'euros, or il n'en a retiré « que 3,7 milliards », les cours de la bourse étant fluctueux...

La logique du gouvernement est ensuite de sélectionner 10 projets, sur la base de critères bien particuliers, qui récolteront la totalité des fonds débloqués lors de l'opération. Le choix des campus a été jugé « à l'aune des standards internationaux »¹ en vogue actuellement et donc du fameux classement de Shanghai où la majorité des Universités placées en tête sont élitistes, pratiquant une sélection sociale à outrance et des frais d'inscription exorbitants. Ainsi la majorité des campus de France sont délaissés, sans aucun fond pour rénover leurs bâtiments les plus délabrés. Nous ne pouvons donc nous féliciter que tel ou tel campus puisse bénéficier de fonds pour rénover ses locaux car c'est avancer une logique corporatiste qui détruit la solidarité entre tous les étudiants de France.

¹ Cahier des charges de l'Opération Campus

2. Les critères de sélections à l'opération campus : la rénovation de l'immobilier universitaire n'est qu'un prétexte !

Les critères de sélection qui doivent permettre d'attribuer les fonds de l'opération campus sont au nombre de quatre.

Le premier est l'**ambition pédagogique et scientifique du projet**. Selon le cahier des charges de l'opération campus, cela correspond notamment en la capacité à développer des pôles d'excellence et à fixer des « objectifs en matière d'insertion professionnelle »². Peu à peu on s'aperçoit que derrière « l'insertion professionnelle » se cache en réalité l'adaptation des diplômes universitaires au besoin immédiat des entreprises remettant en cause les missions fondamentales de l'Université et diminuant les facultés d'adaptation des futurs travailleurs. On en arrive ainsi à des diplômes comme la Licence Chef de rayon Carrefour à l'Université de Nanterre. Précisons que le caractère « scientifique » du projet ne semble concerner que les filières de Sciences dites naturelles et formelles comme celles de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg. En effet, parmi les projets du plan campus, on distingue nettement la dominante de l'Université Louis Pasteur : restructuration de la faculté de médecine et des locaux de chimie, création d'un hall d'éco-technologie sur le site de Cronembourg,... Selon le site internet de la future Université Unique de Strasbourg, entrerait également en compte dans ce critère toute une palette d'activités commerciales comme des expositions ou encore la mise en place d' « un restaurant de qualité »³ sur le site du planétarium.

Le second critère dégagé par le ministère est le **caractère structurant et innovant du projet pour le territoire**. Pour l'Université de Strasbourg, il s'agit de mettre en avant ou de tenter de trouver une identité qui lui serait propre. L'Université tente donc de faire de l'Europe un des marqueurs fort de son identité notamment parce que le campus se trouverait « à proximité immédiate des institutions européennes et d'organisations à périmètre européen »⁴. Du campus central il faut prêt de 25 minutes en tramway pour atteindre le Parlement européen...

Autre fait, l'équipe chargée de rédiger le projet Strasbourgeois pour l'opération campus a décidé de faire de la présidence de l'Université un bâtiment à forte identité dont le coût de restructuration s'élèverait à 12 millions d'euros !

Le **développement d'une vie de campus** constitue le troisième critère de sélection à l'opération campus. Ici, l'Université de Strasbourg projette de créer des activités commerciales pour animer le campus tel que l'ouverture d'un espace commerciale à Illkirch... L'intégration d'activités commerciales au campus rejoint largement le dernier critère du plan campus puisqu'il s'agit de la **capacité à optimiser le patrimoine immobilier** (donc d'intégrer des activités économiques à l'Université) **et de l'urgence de la situation immobilière**. Cependant, on constate que l'Université Marc Bloch, qui possède les locaux les plus délabrés des trois Universités Strasbourgeoises, est complètement écartée du projet. Sur les 23 projets qui, à Strasbourg, seront financés par l'Opération Campus aucun ne concerne directement les locaux de l'Université Marc Bloch. L'immense majorité des projets se concentrent sur l'Université Louis Pasteur à dominante de Sciences dures.

Un rapide tour des critères de sélection à l'Opération Campus nous permet de constater que la rénovation urgente que nécessite l'état des locaux universitaires est loin d'être la priorité du gouvernement. Ce dernier utilise le thème de la rénovation de l'immobilier

² Cahier des charges de l'Opération Campus

³ Lettre de candidature de l'Université de Strasbourg

⁴ Lettre de candidature de l'Université de Strasbourg

universitaire comme une stratégie de communication destinée à dissimuler le processus de privatisation des Universités qui accompagne l'Opération Campus.

II. L'Université de Strasbourg, une université vouée à la privatisation ?

1. La multiplication des Partenariats Publics Privés

« L'appel à projet encourage fortement la participation d'investisseur parapublics et privés »⁵. La phrase tirée du cahier des charges de l'Opération Campus sur le site internet du gouvernement fait appelle on ne peut plus clairement au secteur privé pour investir et donc accroître son emprise sur les Universités qui bénéficieront de l'Opération Campus. En fait la somme versée aux 10 universités n'est qu'un chantage à la privatisation puisque dans son cahier des charges, le gouvernement précise les contreparties auxquelles devront répondre les Universités bénéficiaires de l'Opération Campus : en plus de répondre aux critères de sélection imposés par le gouvernement, le ministère de l'Enseignement Supérieur insiste sur le fait que les Universités doivent répondre à une « diversification des modes de financement (partenariat avec les entreprises...) »⁶

L'Opération Campus, dans la continuité de la loi dite Liberté et Responsabilité des Universités (LRU), renforce la main du privé sur les Universités avec les nombreux dangers que cela comporte (contenu des diplômes soumis aux besoins des entreprises, recherche assujettie aux volontés des entreprises,...).

Dans la plupart des cas, concernant l'UDS, l'entrée de capitaux privés à l'université se matérialise par la mise en place de partenariats publics privés (PPP) comme l'indique le journal internet de l'Université Louis Pasteur : « C'est officiel : l'UDS a été retenue parmi les 6 premiers projets élus à l'Opération Campus. Très concrètement, cela signifie que l'Université unique strasbourgeoise va bénéficier de fonds supplémentaires sous forme de soutien à des opérations basées sur le partenariat public privé »⁷. Pour définir ce qu'est un PPP, la définition de Yves Larmet, vice président chargé du patrimoine à l'ULP et porteur du projet de l'opération campus pour l'Université de Strasbourg, est relativement claire : « Un financeur (une banque, une entreprise de BTP, etc.) s'engage à financer l'opération et la maintenance des différentes constructions réalisées et en échange, l'Etat lui versera des loyers pendant 25 ans, puis remettra les bâtiments aux universités »⁸. Concrètement, l'Université détentrice de son immobilier depuis la loi sur l'autonomie des Universités peut donc confier ses bâtiments à des propriétaires privés tel que les entreprises pour des périodes de longues durées. En échange, l'Etat paye un loyer à l'acteur privé en charge du service public. Mais ce que l'on constate, c'est que le coût d'un loyer échelonné sur le long terme est plus couteux pour l'Etat que lorsqu'il administre lui-même le service public.

Côté privé, l'objectif d'un PPP, c'est de maximiser les marges bénéficiaires le plus souvent au détriment de la maintenance et des investissements du secteur qu'il a à charge.

On ne connaît pas encore le nombre de Partenariats Publics Privés qui seront négociés dans le cadre du projet de l'Université de Strasbourg mais il sera probablement important étant donné l'importance particulière que le ministère attache à ce critère. Dans sa lettre de candidature l'Université de Strasbourg écrit d'ailleurs : « L'Université de Strasbourg se caractérise aussi par une volonté forte d'ouverture aux partenariats tant publics que privés portant sur tous les secteurs, qu'ils soient éducatifs, sociaux, économiques ou industriels. »⁹

Les filières de Sciences Humaines de l'Université Marc Bloch sont totalement délaissées. Après l'introduction de fondations privées au sein des Universités, permises par la loi LRU,

⁵ Cahier des charges de l'Opération Campus

⁶ Cahier des charges de l'Opération Campus

⁷ Bulletin d'information hebdomadaire de l'ULP numéro 1316

⁸ Extrait du site officiel de l'Université de Strasbourg <http://demain.unistra.fr>

⁹ Lettre de candidature de l'Université de Strasbourg

qui ne profiteront presque exclusivement aux filières scientifiques, le comité de pilotage du projet campus pour l'UDS a préféré délaissier les filières de Sciences Humaines : prémisses d'une mort annoncée ? Ce que l'on peut constater, c'est que le secteur privé se désintéresse totalement de ces filières et donc plus l'introduction de capitaux privés au sein de l'Université sera importante plus les filières de Sciences Humaines seront reléguées au bas de l'échelle.

2. L'intégration d'activités commerciales au sein de l'Université

« Il est demandé aux universités candidates de réfléchir dès à présent soit à la manière d'attirer des partenaires investisseurs, soit à la possibilité d'intégrer dans leur projet de campus des activités économiques dont elles peuvent attendre des retours sur investissements »¹⁰.

Au lieu d'utiliser le terme de « profit » le ministère de l'Enseignement supérieur parle de « retours sur investissement ». Le terme diffère mais l'objectif est bien le même afin de répondre au critère de sélection à l'opération campus qui est la « capacité à optimiser le patrimoine immobilier ».

A Strasbourg, au regard des projets portés par l'Opération Campus, l'activité commerciale de l'Université devrait se matérialiser de différentes façons. D'une part, par l'intégration de plusieurs commerces aux bâtiments de l'Université. Ainsi, sur le Campus Central il est prévu d'intégrer à la Maison des Etudiants des commerces tels qu'une cafétéria ou une librairie. Sur le campus d'Illkirch, on ne parle plus de « commerces » mais de la « réalisation d'une galerie commerciale accueillant plusieurs commerces et services »¹¹. La création de ces commerces entrera directement en concurrence avec les services proposés par les CROUS notamment en matière de restauration. Il s'agit d'une attaque directe portée à l'égard du service public constituée par le CROUS. En effet, ce dernier permet aux étudiants de bénéficier de plusieurs services aux tarifs réglementés. Remettre en cause son existence, c'est remettre en cause les tarifs réglementés pour les étudiants et donc s'attaquer au pouvoir d'achat des étudiants. De même, la mise en place de librairies privées au sein de l'UDS ne serait-elle pas un moyen pour les bibliothèques universitaires de se décharger et d'amoindrir leur palette de choix à destination des étudiants ?

Autre façon pour l'UDS de gagner de l'argent, c'est sa capacité à offrir des concessions au secteur privé comme sur les lieux de vie étudiante de l'Hôpital et de l'Institut de Science et d'Ingénierie Supramoléculaires (ISIS) ainsi que la location de ses locaux à diverses entreprises.

Sur le site du futur Hall d'éco-technologie, des études de prototypes seront réalisées dans le cadre de contrat avec les entreprises. Une nouvelle fois l'argent que devraient récoltée l'Université provient exclusivement des filières scientifiques et on a fort à parier qu'elle sera largement réinvestie dans les mêmes filières laissant une nouvelle fois les Sciences Humaines à la marge.

Conclusion :

L'Opération Campus n'a donc presque rien à voir avec une opération de rénovation de l'immobilier universitaire.

Les fonds arrachés à EDF ne sont en fait destinés qu'à une minorité d'établissements universitaires à vocation élitiste dont fait parti la future Université Unique de Strasbourg. Mais même les étudiants strasbourgeois ne peuvent que s'inquiéter des conséquences de ce plan sur l'Université de Strasbourg car la raison même de l'Opération Campus est de conduire les Universités sur la voie de la privatisation, creusant un peu plus le fossé considérable entre les différentes filières de l'Université.

¹⁰ Cahier des charges de l'Opération Campus

¹¹ Lettre de candidature de l'Université de Strasbourg

A ceux qui avancent imprudemment le mot d'ordre d' « un plan campus pour toutes les Universités » nous leur répondons qu'il n'y a rien d'acceptable dans ce plan, l'accès à une éducation publique et de qualité pour tous n'étant pas négociable.

Un seul mot d'ordre : rénovation sans condition !